



RELÈVEMENT DU NIVEAU DE RISQUE INFLUENZA AVIAIRE : LES CONSÉQUENCES EN LOIRE-ATLANTIQUE

La progression rapide d'un virus influenza aviaire hautement pathogène sur des oiseaux sauvages en provenance probable de Russie, où cette maladie sévit depuis plusieurs mois, a conduit le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation à relever, par arrêté du 25 octobre, le niveau de risque de l'ensemble du territoire français métropolitain.

Mis en ligne le 10 novembre 2020

La Loire-Atlantique est très impactée par les mesures sanitaires correspondant à ce relèvement, notamment celles s'appliquant sur les zones dites à risque particulier (ZRP), et correspondant à 116 communes du département, dont Casson. Ce sont des communes qui possèdent des zones humides significatives, susceptibles d'héberger de la faune sauvage éventuellement contaminée.

Ces mesures concernent en particulier les ZRP :

la claustration des volailles d'élevage ou la protection de celles-ci par un filet avec réduction des parcours extérieurs, que les élevages soient commerciaux ou non (basses cours). Les élevages commerciaux peuvent bénéficier de dérogations, mais pas les élevages non commerciaux, l'interdiction d'organisation de rassemblements d'oiseaux (concours, expositions, marchés) ou de faire participer des oiseaux provenant de ZRP à des rassemblements hors ZRP, sauf dérogation sous conditions strictes, pour la chasse, l'interdiction de transport et de lâcher de gibier à plumes, et l'interdiction d'utilisation d'appelants et de transport d'appelants issus de ZRP, sauf dérogation sous conditions strictes.

Cette prévention a pour but de protéger les volailles d'une potentielle contamination qui aurait des conséquences graves pour le département, très tourné vers les productions avicoles, avec des enjeux importants en matière d'exportations d'animaux vivants, de génétique aviaire et de viande de volailles.





Mairie d'Héric

12 rue de l'Océan
44810 HÉRIC

☎ 02 40 57 96 10

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi

9h-12h30 / 14h-17h30

Mardi et Jeudi

9h-12h30

Samedi

9h30-12h00